

# Rapport annuel 2024



**PATRIMONIA**



# Mot du président

## PARFOIS, LA LUMIÈRE ÉMANE DE CE QUI BRILLE DANS L'OMBRE

Il y a une sorte de paradoxe dans l'évolution de la prévoyance professionnelle lorsqu'on analyse son environnement. Le cadre législatif n'évolue pas malgré un besoin unanimement reconnu de devoir combler plusieurs lacunes et adapter certains paramètres du système. Le mieux est l'ennemi du bien: le compromis trouvé par les partenaires sociaux n'a pas été respecté par les parlementaires et le peuple a dès lors logiquement refusé le paquet indigeste proposé.

Le contexte politique international, avec un accroissement des tensions et une extension des conflits, n'apporte pas non plus la confiance nécessaire. Certes, le changement de l'administration américaine voté à l'automne a favorisé les cours des marchés financiers sur la fin de l'année. Mais notre attention doit être portée sur le long terme et nous ne pouvons ignorer que la politique de la plus grande économie du monde est susceptible de fragiliser le système financier tout entier.

Les autres défis auxquels doit faire face notre fondation de prévoyance sont nombreux: la numérisation et la digitalisation posent la question de la sécurité des données, l'intérêt relatif de la jeunesse nous oblige à mieux communiquer, la durabilité impacte notre mission fiduciaire et implique une transparence encore plus forte ainsi qu'une responsabilité accrue d'un rendement à long terme.

Pourtant, notre Fondation a connu un très bon exercice, cristallisé par une croissance des assurés de 6% et des affiliés de 8,0%. Ainsi, des entreprises toujours plus grandes rejoignent notre fondation. Sur le plan actuariel, l'âge moyen des assurés est resté jeune, à 41,6 ans. Nous avons un excellent rapport démographique, avec un rentier pour dix assurés, et notre taux technique, nécessaire à la constitution de nos provisions, se situe à 2,0%. Tout cela se traduit en termes financiers par une performance de +7,47%, permettant le versement de 3,25% d'intérêts sur l'entier des comptes d'épargne.

Vous trouverez dans ce rapport tous les autres chiffres et indicateurs techniques de l'exercice. L'équilibre de la Fondation a été renforcé et les processus que nous déployons au quotidien sont régulièrement questionnés puis audités pour valider leur meilleure efficacité.

Dans nos principales réalisations de l'exercice, nous pouvons notamment mentionner l'étude ALM, menée pour nous assurer de la juste allocation des actifs en regard de nos engagements et la re-certification ISO 9001:2015, qui nous assure de la qualité des prestations délivrées.

Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à la direction et à l'ensemble des collaborateurs pour leur profond dévouement et l'excellence de leurs services. Ma reconnaissance s'adresse également à tous nos affiliés dont la fidélité nous engage.

**Guy Bardet,**  
Président



# Mot de la directrice générale

## **CHÈRES ENTREPRISES AFFILIÉES, CHERS PARTENAIRES, CHER(ES) ASSURÉ(E)S**

Chaque année qui s'achève est une page de plus écrite dans l'histoire de notre caisse de pensions. 2024 n'a pas fait exception: elle a été marquée par des défis, des changements et, surtout, par de nombreuses réussites que je suis heureuse de partager avec vous aujourd'hui.

Dans un contexte économique en constante évolution, Patrimonia a continué d'avancer avec une conviction forte : celle que la solidité de la prévoyance repose sur la rigueur, mais aussi sur la capacité à se réinventer et à innover.

Nos résultats audités viennent confirmer cette trajectoire: un rendement net du portefeuille de +7.47%, un degré de couverture porté à 105.2%, et une croissance significative du nombre de nos assuré(e)s et entreprises partenaires.

Ces chiffres ne sont pas que des indicateurs de performance. Ils sont le reflet d'une confiance réciproque, d'un travail d'équipe entre vous – entreprises, partenaires, assurés – et nous. Ils témoignent d'une relation de proximité et d'engagement qui nous pousse, chaque jour, à aller plus loin.

## 2024, C'ÉTAIT AUSSI...

- L'accélération de notre transformation digitale, avec des services simplifiés pour mieux répondre à vos attentes;
- Le succès toujours croissant de notre Patrimonia Académie, espace de dialogue, de formation et de partage, pensé pour vous accompagner au quotidien dans la gestion de votre prévoyance;
- Un engagement toujours plus fort pour une gestion durable et responsable de vos avoirs.

Chacun de ces projets, chacune de ces réussites, nous les devons à votre implication et à votre confiance.

## REGARDER PLUS LOIN

Alors que nous tournons la page de 2024, nous avons déjà les yeux rivés vers l'avenir. Nous continuerons de faire évoluer Patrimonia pour qu'elle reste à la hauteur des défis de notre époque: en renforçant notre solidité, en innovant sans relâche, et en gardant toujours à cœur ce qui fait notre force: la confiance et la proximité avec vous.

Je me réjouis de vous retrouver lors de **notre rendez-vous annuel de présentation des comptes**, pour échanger ensemble sur ces résultats et sur les projets qui nous animent pour demain.

Avec toute ma reconnaissance pour votre confiance,

**Sylvie Jaton,**

Directrice Générale de la Fondation Patrimonia



Marchés financiers  
et performance

# Mot du responsable des investissements

L'année 2024 a été marquée par une grande résilience des principales économies et des marchés financiers, dans un environnement géopolitique pourtant délicat. La performance estimée de la fortune de Patrimonia s'est établie à 7,47 % pour l'exercice, soit plus du double de l'espérance de rendement attendue annuellement sur la base de l'allocation d'actifs

Après la décrue amorcée fin 2022, l'inflation s'est stabilisée en 2024 à des niveaux proches des objectifs des banques centrales, permettant à ces dernières d'adopter une posture monétaire plus accommodante et d'amorcer des cycles de baisse de leurs taux directeurs.

Comme de coutume, la croissance américaine s'est affirmée comme un moteur incontournable de l'économie mondiale. Soutenue par une consommation intérieure robuste, un marché de l'emploi résilient et un secteur technologique en pleine expansion, l'économie des États-Unis a joué le rôle de locomotive pour les autres régions. En Europe, le moteur historique franco-allemand, autrefois pilier de la dynamique économique et politique de l'Union, a toutefois montré des signes d'essoufflement. L'Allemagne, longtemps portée par son industrie exportatrice, a pâti des transformations globales, notamment de la transition énergétique et du ralentissement de la demande chinoise, tandis que la France a continué de lutter contre ses problèmes chroniques de compétitivité et un déficit budgétaire croissant. Les divergences croissantes de leurs politiques économiques et industrielles, combinées à des tensions internes, ont entravé leur capacité à

## Marchés financiers et performance

proposer des solutions communes ambitieuses pour relancer la croissance en Europe.

Les événements déstabilisateurs n'ont pas manqué au cours de l'année. Le conflit en Ukraine, d'abord, n'a guère évolué, le pays demeurant un point focal des tensions entre le Nord et le Sud global. La fracture semble s'être irrémédiablement creusée : les alliances entre États se redéfinissent, posant un défi majeur à l'ordre mondial et aux institutions internationales.

En Asie de l'Ouest, aucune amélioration notable n'est survenue dans les Territoires palestiniens occupés. Les espoirs d'un règlement politique rapide et durable se sont davantage étioyés, tandis que le conflit s'est étendu au Liban, intensément bombardé par Israël dans sa campagne contre le Hezbollah. La chute rapide de Bachar el-Assad en fin d'année, après près de 25 ans au pouvoir, a laissé derrière elle un pays profondément fragmenté.

Enfin, l'élection présidentielle américaine a été marquée par de nombreux rebondissements. Joe Biden, confronté à des critiques croissantes sur son âge et sa gestion, a annoncé son retrait de la course, laissant Kamala Harris porter la candidature démocrate. Cependant, Harris n'a pas su rallier un soutien électoral suffisamment large, et l'électorat, dans un contexte économique et social tendu, a exprimé un fort désir de changement. Donald Trump, malgré ses controverses judiciaires, est parvenu à mobiliser sa base et à tirer parti des divisions démocrates pour remporter l'élection.

À l'heure d'écrire ces lignes, il est difficile de ne pas évoquer l'instabilité provoquée par l'instauration unilatérale de droits de douane par Donald Trump et sa remise en cause de nombreux mécanismes multilatéraux, qui ont déclenché une nouvelle guerre commerciale mondiale. Il est encore trop tôt pour en mesurer pleinement les conséquences, mais la trajectoire actuelle – marquée par l'incertitude géopolitique et la montée des tensions protectionnistes – laisse entrevoir un ralentissement généralisé de l'économie mondiale.

**Samuel Fauche,**

Directeur adjoint – Responsable des investissements



# Temps forts



Lors de ses séances d'information annuelles, la Fondation Patrimonia a pour tradition d'inviter une personnalité exceptionnelle ayant un impact fort sur notre société.

Cette année, nous avons eu le privilège d'accueillir **David ROUGE**, photographe-aventurier, qui nous a partagé sa passion et sensibilisés de son lien profond avec la nature.



À skis dans le Grand Nord, par  $-40^{\circ}\text{C}$ , il incarne ces photographes-aventuriers amoureux des grands espaces. Seul, en autonomie totale et en toute discrétion, il part à la rencontre de l'immensité et de la fragilité du monde naturel, cherchant à retrouver une humilité que l'homme moderne tend parfois à oublier.

Lors de son intervention, David ROUGE a également monté sur scène tout son matériel d'expédition, nous plongeant de manière encore plus concrète dans les réalités de ses aventures extrêmes.

À travers son film « **Fragile, le Grand Nord entre rêve et réalité** », il nous a emmenés dans son univers, fruit de sept années de travail sur le terrain.

Si vous souhaitez découvrir le travail de David ROUGE : [www.davidrouge.com](http://www.davidrouge.com)

# Chiffres clés 2024

**CHF 3 482 mio**

Fortune totale de la fondation

**1 545**

Nombre  
d'employeurs affiliés

**25 655**

Nombre  
d'assurés actifs

**2 646**

Nombre  
de bénéficiaires  
de prestations

**7.47 %**

Performance des  
placements

**105.2 %**

Degré de couverture

## En détail

	2024	2023
<b>Chiffres clés</b>		
Fortune totale de la fondation	CHF 3 482 mio	CHF 2 940 mio
Taux d'intérêt crédité sur le compte des affilié(e)s	3.25%	1,00 %
Performance nette des placements	7.47%	5.40 %
Degré de couverture	105.2%	101.45 %
Nombre d'employeurs affiliés	1 545	1 440
Nombre d'assurés actifs	25 655	24 197
Nombre de bénéficiaires de prestations	2 646	2 314
Montant des capitaux de prévoyance et provisions techniques	CHF 3 118 mio	CHF 2 721 mio
Montant des prestations versées	CHF 412.29 mio	CHF 329.79 mio
Montant des encaissements	CHF 720.89 mio	CHF 628.34 mio

1.0

---

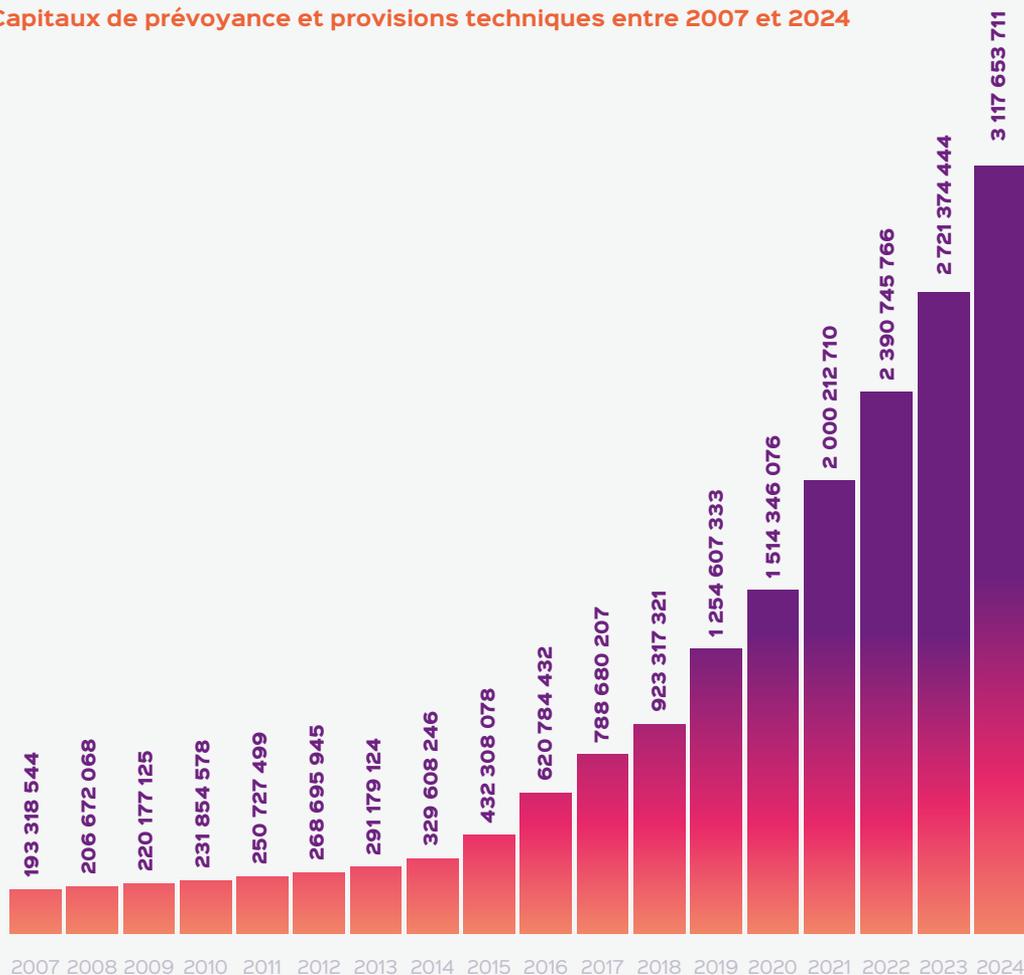
**BILAN**

---

# Actif du bilan

	Index de l'annexe	31.12.24	31.12.23
<b>ACTIF</b>		CHF	CHF
<b>Placements</b>		<b>3 474 100 248</b>	<b>2 933 549 054</b>
Liquidités	64	23 987 361	22 974 529
Obligations et assimilés	64	1 113 542 452	946 070 127
Actions et assimilés	64	929 764 684	781 840 443
Placements alternatifs	64	233 932 727	205 358 529
Immobilier	64	1 125 422 409	934 825 087
Placements chez les employeurs (c/c des affiliés)	68	47 450 615	42 480 339
<b>Compte de régularisation de l'actif</b>	<b>71</b>	<b>7 694 411</b>	<b>7 188 980</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>3 481 794 659</b>	<b>2 940 738 034</b>

Capitaux de prévoyance et provisions techniques entre 2007 et 2024



# Passif du bilan

	Index de l'annexe	31.12.24	31.12.23
<b>PASSIF</b>		CHF	CHF
<b>Dettes</b>		<b>144 442 734</b>	<b>119 334 103</b>
Prestations de libre passage et rentes		83 071 037	57 954 675
Placements chez les employeurs (c/c des affiliés)	68	928 847	924 578
Dettes hypothécaires	64	60 442 850	60 454 850
<b>Compte de régularisation du passif</b>	72	<b>3 341 663</b>	<b>3 532 294</b>
<b>Réserves de cotisations des employeurs</b>	68	<b>32 517 853</b>	<b>33 456 399</b>
<b>Provision non technique</b>	75	<b>474 506</b>	<b>424 803</b>
<b>Fonds libres des affiliés</b>	58	<b>21 116 538</b>	<b>23 220 317</b>
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques</b>		<b>3 117 653 711</b>	<b>2 721 374 444</b>
Capital de prévoyance assurés actifs	53	2 184 384 959	1 927 231 970
Capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes	55	849 868 752	724 942 474
Provisions techniques	57	83 400 000	69 200 000
<b>Réserve de fluctuation de valeur</b>	63	<b>162 247 654</b>	<b>39 395 674</b>
<b>Capital de la fondation, fonds libres</b>		-	-
Situation en début de période		-	-62 150 475
Excédent des produits / charges		-	<b>62 150 475</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>3 481 794 659</b>	<b>2 940 738 034</b>

2020

---

**COMPTE  
D'EXPLOI-  
TATION**

---

# Compte d'exploitation au 31 décembre 2024

	Index de l'annexe	2024 CHF	2023 CHF
<b>Cotisations et apports ordinaires et autres</b>		<b>244 871 294</b>	<b>223 310 707</b>
Cotisations des salariés	77	96 136 417	86 787 379
Cotisations des employeurs	77	126 073 244	112 588 956
Prélèvement des fonds libres des assurés	58	-4 056 091	-24 543 866
Prélèvement de la réserve de cotisations d'employeur	68	-4 117 287	-4 413 392
Primes uniques et rachats	53	20 488 916	17 777 142
Apports aux fonds libres en cas de reprise d'assurés	58	1 696 311	19 774 891
Apports dans les réserves de cotisations des employeurs	68	2 767 219	1 638 306
Subside du fonds de garantie		1 065 606	956 197
Attributions complémentaires	53/55	4 816 959	12 745 094
<b>Prestations d'entrée</b>		<b>476 026 672</b>	<b>405 035 032</b>
Apports de libre passage	73	468 101 522	400 829 266
Remboursement de versements anticipés pour l'EPL / divorce	53	7 925 150	4 205 766
<b>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</b>		<b>720 897 966</b>	<b>628 345 739</b>

# Compte d'exploitation au 31 décembre 2024

	Index de l'annexe	2024 CHF	2023 CHF
<b>Prestations réglementaires</b>		<b>-107 442 394</b>	<b>-81 587 646</b>
Prestations en capital à l'invalidité		-158 782	-1 195 651
Capital décès complémentaire		-1 557 965	-60 000
Prestations en capital à la retraite	53	-45 715 622	-28 931 771
Prestations en capital en cas de décès	53	-1 711 045	-1 716 721
Rentes de vieillesse	55	-45 156 981	-38 483 816
Rentes de vieillesse divorcés	55	-12 347	-12 346
Rentes enfants de vieillesse	55	-344 574	-317 121
Rentes de survivants	55	-6 990 226	-6 119 614
Rentes d'orphelins	55	-286 462	-216 787
Rentes d'invalidité	55	-5 216 661	-4 246 154
Rentes d'enfants d'invalides	55	-291 729	-287 665
<b>Prestations de sortie</b>		<b>-304 849 321</b>	<b>-248 207 548</b>
Prestations de libre passage en cas de sortie	74	-289 345 582	-234 127 670
Versements anticipés pour l'EPL	53	-12 943 372	-11 098 720
Versements anticipés pour le divorce	53	-2 560 367	-2 981 158
<b>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</b>		<b>-412 291 715</b>	<b>-329 795 194</b>

# Compte d'exploitation au 31 décembre 2024

## Constitution (-) / dissolution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations

	Index de l'annexe	2024 CHF	2023 CHF
		<b>-392 569 418</b>	<b>-323 084 617</b>
Constitution (-) des capitaux prévoyance assurés actifs		-195 663 088	-227 681 863
Constitution (-) des capitaux prévoyance rentiers		-123 496 448	-79 259 265
Constitution (-) de provision techniques		-14 200 000	-5 800 000
Rémunération des capitaux épargnes des assurés actifs	53	-61 489 902	-17 515 146
Rémunération des capitaux épargnes des invalides	55	-1 429 829	-372 404
Dissolution des fonds libres des affiliés	58	2 359 781	4 768 975
Dissolution des réserves de cotisations des employeurs	68	1 350 068	2 775 086
<b>Produits de prestations d'assurance</b>		<b>177 875</b>	<b>158 412</b>
Rentes d'invalidité reçues du réassureur		102 586	89 683
Rentes de conjoint reçues du réassureur		19 272	19 487
Libérations reçues du réassureur		56 017	49 242
<b>Charges d'assurance</b>		<b>-1 729 270</b>	<b>-1 479 291</b>
Primes d'assurance risque		-422 615	-370 820
Prime d'assurance pour frais de gestion		-15 697	-17 517
Cotisations au fonds de garantie		-1 290 958	-1 090 954
<b>Résultat net de l'activité d'assurance</b>		<b>-85 514 562</b>	<b>-25 854 951</b>

# Compte d'exploitation au 31 décembre 2024

	Index de l'annexe	2024 CHF	2023 CHF
<b>Résultat net des placements et autres intérêts payés</b>		<b>219 029 944</b>	<b>137 435 056</b>
Résultat liquidités	67	-1 996	-226 159
Résultat obligations & assimilés	67	27 790 150	48 324 040
Résultat actions & assimilés	67	126 295 475	64 483 808
Résultat placements alternatifs	67	18 923 192	10 540 378
Résultat immobilier	67	59 242 357	25 139 854
Honoraires de gestion des titres	67	-11 498 981	-10 290 182
Intérêts sur les fonds libres des affiliés	58	-256 001	-
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	67	-411 522	-
Intérêts sur prestations de sortie		-1 052 730	-536 683
<b>Constitution de provision non technique</b>	75	<b>-49 703</b>	<b>-54 527</b>
<b>Autres produits</b>	78	<b>93 407</b>	<b>14 426</b>
<b>Frais d'administration et autres frais</b>		<b>-10 707 106</b>	<b>-9 993 855</b>
Frais d'administration	76	-4 601 042	-4 204 245
Frais des autorités de surveillance		-29 612	-23 733
Frais de l'organe de révision		-95 594	-91 027
Frais de l'expert en matière de prévoyance professionnelle		-48 362	-57 818
Frais de courtages		-4 733 121	-4 338 756
Frais de marketing et de publicité		-196 533	-310 948
Frais de commercialisation		-999 609	-964 134
Autres frais		-3 233	-3 194
<b>Excédent des produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur</b>		<b>122 851 980</b>	<b>101 546 149</b>
<b>Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur</b>	63	<b>-122 851 980</b>	<b>-39 395 674</b>
<b>Excédent des produits</b>		<b>-</b>	<b>62 150 475</b>

**3.0**

---

**ANNEXE  
AUX  
COMPTES**

---

# 1

---

# Bases et organisation

## 11 Forme juridique et but

Il existe sous la dénomination «Fondation Patrimonia», une Fondation au sens de l'article 89 bis et suivants du Code Civil Suisse. La Fondation est régie par les articles 80 et suivants du Code Civil Suisse, l'article 331 et 331a-c du Code des Obligations, par la loi fédérale sur la prévoyance vieillesse, survivants et invalidité (LPP), par la loi fédérale sur le libre passage dans la prévoyance professionnelle, par les ordonnances d'exécution, par les présentes dispositions statutaires, par les conditions générales, par les plans de prévoyance et par les contrats d'affiliation.

La Fondation Patrimonia a pour but de réaliser la prévoyance professionnelle en cas de vieillesse, d'invalidité et de décès en faveur d'employeurs (ci-après dénommés «les Affiliés»), ayant à leur service un ou plusieurs salariés (ci-après dénommés «les Assurés»), ou toute personne qui n'est pas soumise obligatoirement à la LPP, mais qui peut facultativement s'assurer.

## 12 Enregistrement LPP et Fonds de garantie

La Fondation remplit les obligations LPP et est dûment enregistrée :

- › dans le Registre de la prévoyance professionnelle auprès de l'ASFIP Genève, sous le numéro d'ordre CH-660-0752984-8
- › auprès du Fonds de garantie, sous le numéro GE 337

### 13 Indication des actes et des règlements

Acte de Fondation	12.12.1984
<i>Dernière modification, approuvée par l'ASFIP Genève</i>	06.04.2009
Contrat d'affiliation et annexes	01.01.2024
Règlement du comité de gestion	01.01.2024
Règlement de placements	01.01.2024
Règlement de liquidation partielle	01.06.2009
<i>Approuvé par l'ASFIP Genève</i>	23.10.2017
Règlement des passifs de nature actuarielle	31.12.2024
Règlement d'organisation	01.01.2023
Règlement rémunérations des membres du Conseil de Fondation	01.01.2022
Règlement de contrôle interne	01.01.2023
Conditions générales	01.01.2024

### 14 Organe de gestion / Droit à la signature

#### CONSEIL DE FONDATION

	Fonction	Représentation
Bardet Guy	Président, membre jusqu'au 31.07.2028 (mandat de 4 ans)	Employeur affilié
Giavera Andrea	Vice-Président, membre jusqu'au 31.12.2027 (mandat de 4 ans)	Employeur affilié
Filippone Raquel	Membre jusqu'au 01.12.2025 (mandat de 4 ans)	Employeur affilié
Cuendet Yves	Membre jusqu'au 01.12.2025 (mandat de 4 ans)	Employé
Moscheni Fabrice	Membre jusqu'au 31.12.2023 (mandat de 4 ans) Non réélu le 31.12.2023	Employé
Jullier Karen	Membre jusqu'au 31.12.2027 (mandat de 4 ans)	Employé
Chassot Eric	Membre jusqu'au 01.12.2025 (mandat de 4 ans)	Employé

#### DIRECTION

Jaton Sylvie	Directrice générale
Benvegnen Eddy	Directeur
Samuel Fauche	Directeur adjoint

Les membres du Conseil de Fondation ainsi que de la direction ont un droit de signatures collective à deux, et peuvent conférer le droit de procuration collective à 2 à des collaborateurs de la Fondation Patrimonia. Ces droits sont alors enregistrés au registre du commerce du canton de Genève.

## 15 Expert, organe de contrôle, conseillers et autorité de surveillance

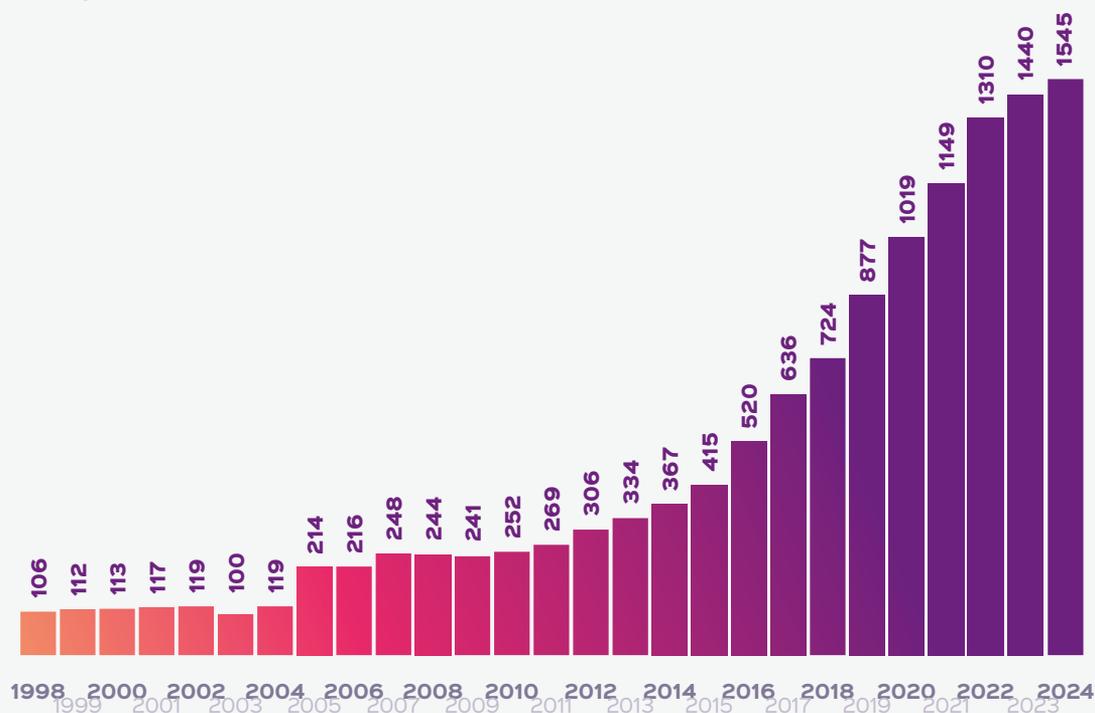
Expert en prévoyance professionnelle	M. Christophe Steiger (expert exécutant) allea SA, Lausanne (titulaire du mandat)
Organe de contrôle	Berney Associés Audit SA, Genève
Gestion technique et administrative	Gestion interne
Autorité de surveillance	ASFIP Genève
Régie immobilière	Bory & Cie Agence immobilière SA / Naef Châtel SA / Petignat & Amor
Consultant immobilier	Helvetadvisors SA, Genève
Expert en immobilier	SPGI Geneva SA
Global Custody	UBS
Investment Controller	PPCmetrics, Zurich
Certification qualité ISO 9001: 2015	SQS, Zollikofen
Auditeur interne qualité	M. Nicolas Schwab, responsable qualité SIG, Vernier

## 16 Employeurs affiliés

	31.12.24	31.12.23*
Employeurs affiliés au 01.01	1 440	1 310
Entrées	218	228
Sorties	113	98
<b>Employeurs affiliés au 31.12</b>	<b>1 545</b>	<b>1 440</b>

\* le solde 2023 varie par rapport à l'exercice précédent, suite à la reclassification des articles 47a

### Entreprises affiliées de 1998 à 2024



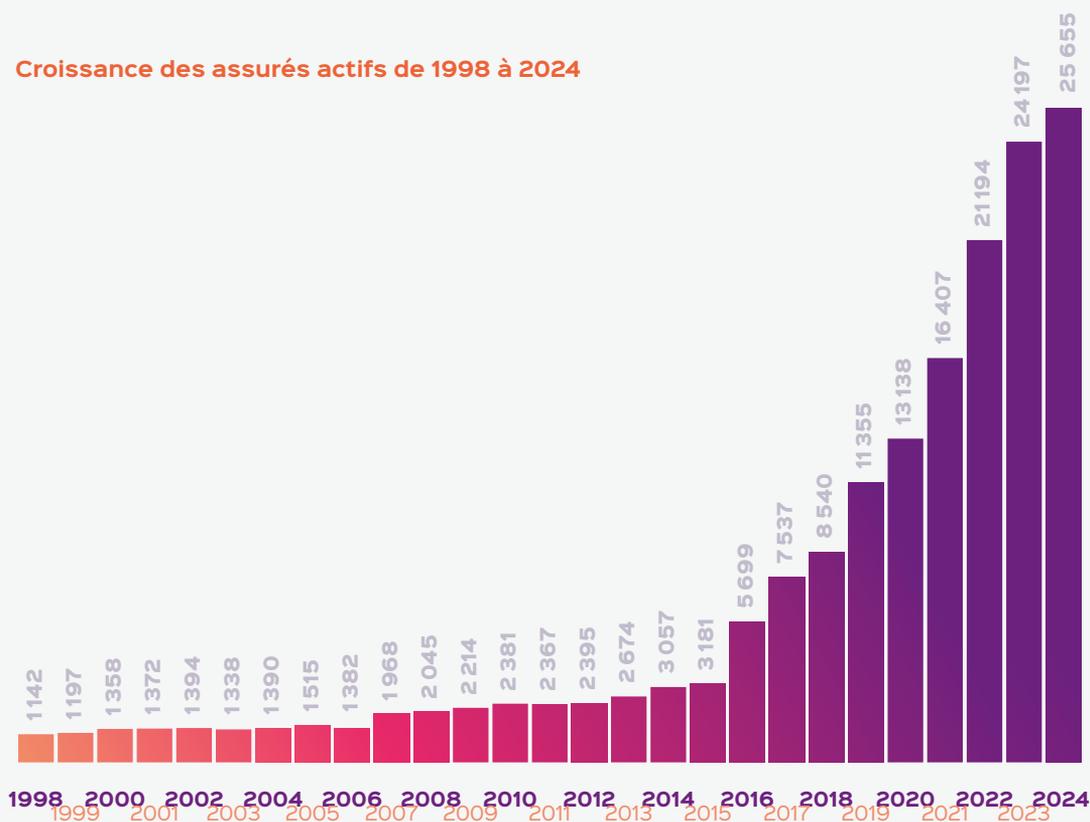
# 2

## Membres actifs et rentiers

### 21 Assurés actifs

	31.12.24	31.12.23
Assurés actifs au 01.01	24 197	21 194
Entrées	9 384	9 644
Sorties	7 640	6 398
Retraites	267	232
Décès	19	11
<b>Assurés actifs au 31.12</b>	<b>25 655</b>	<b>24 197</b>

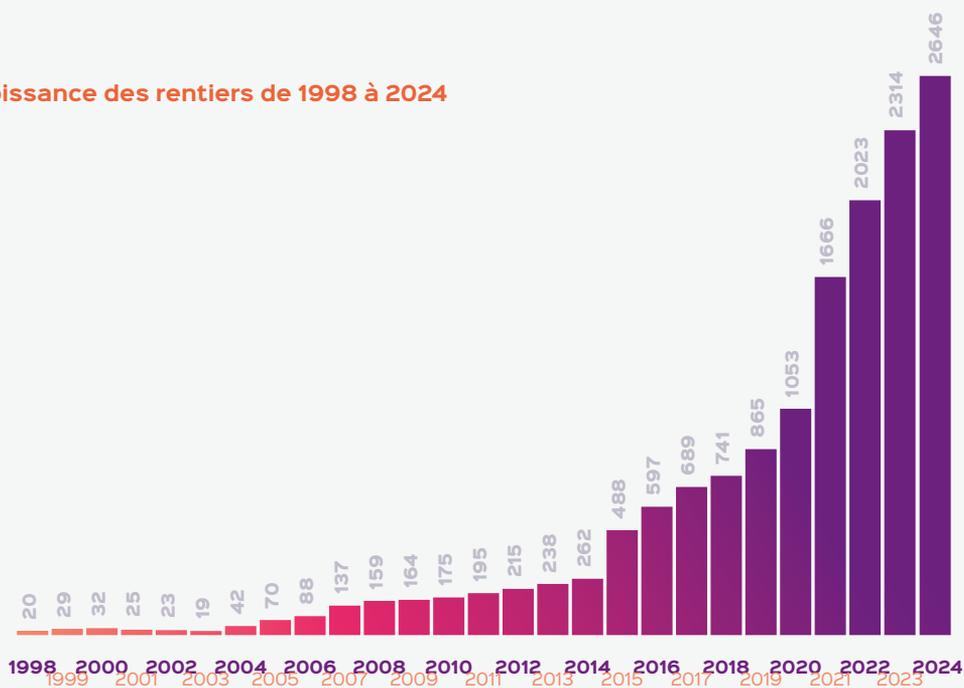
Croissance des assurés actifs de 1998 à 2024



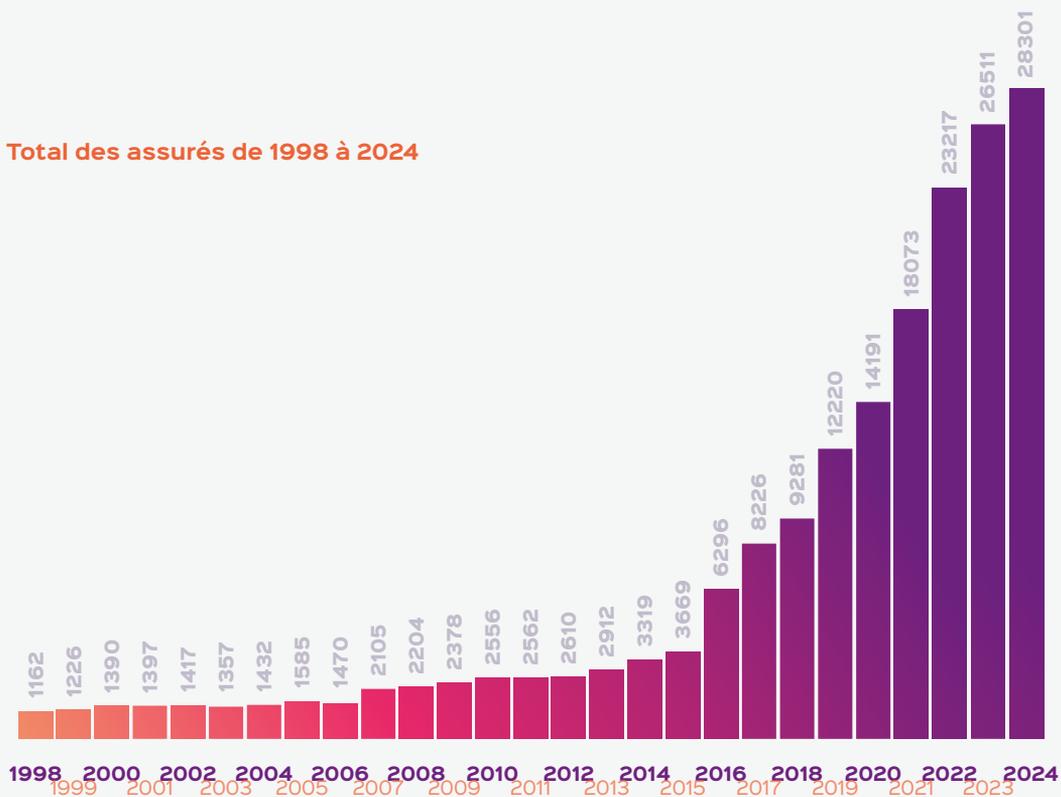
## 22 Bénéficiaires de rentes

	31.12.23	Entrées	Sorties	31.12.24
Retraités	1 527	264	45	1 746
Enfants de retraités	38	18	7	49
Invalides	280	74	33	321
Enfants d'invalides	102	38	21	119
Veuves et veufs	316	59	20	355
Orphelins	43	11	4	50
Rente-Pont	8	0	2	6
<b>Total au 31.12</b>	<b>2 314</b>	<b>464</b>	<b>132</b>	<b>2 646</b>

Croissance des rentiers de 1998 à 2024



Total des assurés de 1998 à 2024



# 3

## Nature de l'application du but

### 31 Explication des plans de prévoyance

Les entreprises affiliées disposent d'un ou plusieurs plans de prévoyance individuels obligatoires ou/et sur-obligatoires. Ces plans sont conformes à la prévoyance professionnelle selon le principe de la primauté de cotisations.

En vertu de la réalisation des buts de la Fondation de prévoyance, la Fondation Patrimonia a élaboré :

- ▶ des conditions générales communes à toutes les entreprises adhérentes
- ▶ un règlement du Comité de gestion commun à toutes les entreprises adhérentes
- ▶ un contrat d'affiliation et un plan de prévoyance propre à chacune des entreprises affiliées qui comprend la description de toutes les prestations assurées choisies par l'entreprise

### 32 Financement, méthodes de financement

Pour atteindre ses objectifs, la Fondation applique un système de financement se fondant sur la primauté des cotisations.

Le financement des cotisations est défini dans le plan de prévoyance de chaque entreprise affiliée.

Les cotisations sont définies en pourcentage du salaire assuré (avec ou sans déduction de coordination) et, outre l'épargne, elles financent les primes de risque, le fonds de garantie et les frais administratifs.

La Fondation est financée par :

- a) les cotisations de l'assuré
- b) les cotisations de l'employeur
- c) les apports et rachats de l'assuré
- d) les apports et attributions de l'employeur
- e) les revenus de la fortune
- f) les dons et legs

# 4

## Principes d'évaluation et de présentation des comptes, permanence

### **41 Confirmation sur la présentation des comptes selon la Swiss GAAP RPC 26**

Les comptes de la Fondation ont été établis et présentés conformément à la norme Swiss GAAP RPC 26.

### **42 Principes comptables et d'évaluation**

#### **PLACEMENTS**

L'évaluation des titres repose sur les valeurs boursières au 31.12.2024.

#### **MONNAIES ÉTRANGÈRES**

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au taux de change du jour. Les actifs et les engagements en monnaies étrangères figurent au bilan au taux de change au 31.12.2024. Les pertes ou bénéfices de cours qui en résultent sont comptabilisés par le compte de résultat.

Base des cours de change UBS.

## IMMEUBLES

Les biens immobiliers sont évalués au 31.12.2024 sur la base de la dernière expertise indépendante de notre expert en immobilier selon la méthode DCF (Discounted Cash-Flow), le flux de trésorerie y relatif est actualisé sur la base du taux WACC qui prend en considération le risque lié à la typologie et la situation de l'immeuble sur une période de 10 ans.

Dans l'année d'acquisition de l'immeuble, l'évaluation est égale à la valeur d'achat avec frais.

Les expertises immobilières sont effectuées tous les 5 ans, à moins d'événements exceptionnels qui pourraient justifier une révision dans l'intervalle.

Les actions de sociétés immobilières détenues minoritairement sont valorisées à la dernière valeur nette d'inventaire révisée des actions. A défaut, l'année d'acquisition, elles sont valorisées au coût d'acquisition.

Les prêts accordés à des sociétés immobilières sont valorisés à la valeur nominale, sous réserve correction de valeur éventuelle.

## AUTRES ACTIFS ET PARTICIPATIONS

L'évaluation des autres actifs se fait à la valeur nominale.

## AUTRES PASSIFS

L'évaluation des autres passifs se fait à la valeur nominale.

## ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Il s'agit des capitaux de prévoyance des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes.

Les réserves mathématiques nécessaires au financement des rentes en cours sont annuellement recalculées.

## 5

# Couverture des risques / Règles techniques / Degré de couverture

## 51 Nature de la couverture des risques, réassurance

Le risque de longévité est assumé par la Fondation.

Les risques de décès et d'invalidité sont partiellement réassurés par le contrat de réassurance Combi Stop Loss et Excess of Loss N° 95'028'552 auprès de Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA. La Fondation constitue à cet effet une provision pour risque décès et invalidité qui est à sa charge.

## 52 Explications des actifs et passifs de contrats d'assurance

La Fondation ne comptabilise pas au bilan d'éventuelles valeurs de rachat provenant de contrat(s) d'assurance collective.

	31.12.24 CHF	31.12.23 CHF
Le montant des réserves mathématiques détenues par les assureurs s'élève à:	1 044 993	1 112 266

### 53 Évolution et rémunération des avoirs-épargne en primauté des cotisations

	2024 CHF	2023 CHF
Solde des capitaux de prévoyance au 01.01	1 927 231 970	1 682 034 961
Cotisations d'épargne salariés et employeurs	197 614 906	176 492 464
Primes uniques et rachats / Apports de retraite anticipée	21 364 626	18 967 162
Attributions complémentaires	4 815 528	12 665 191
Apports de libre passage	377 810 201	340 240 434
Prestations de libre passage en cas de sortie	-288 322 133	-232 582 304
Art. 17 LFLP	137 809	139 210
Remboursements et versements pour l'EPL / divorce	-7 578 589	-9 874 112
Dissolution due aux retraites, décès et invalidités	-110 179 261	-78 366 182
Rémunération des capitaux de prévoyance	61 489 902	17 515 146
<b>Total des capitaux de prévoyance des assurés actifs au 31.12</b>	<b>2 184 384 959</b>	<b>1 927 231 970</b>
Taux d'intérêt attribué sur les parts obligatoires et sur-obligatoires des comptes	3.25 %	1.00 %

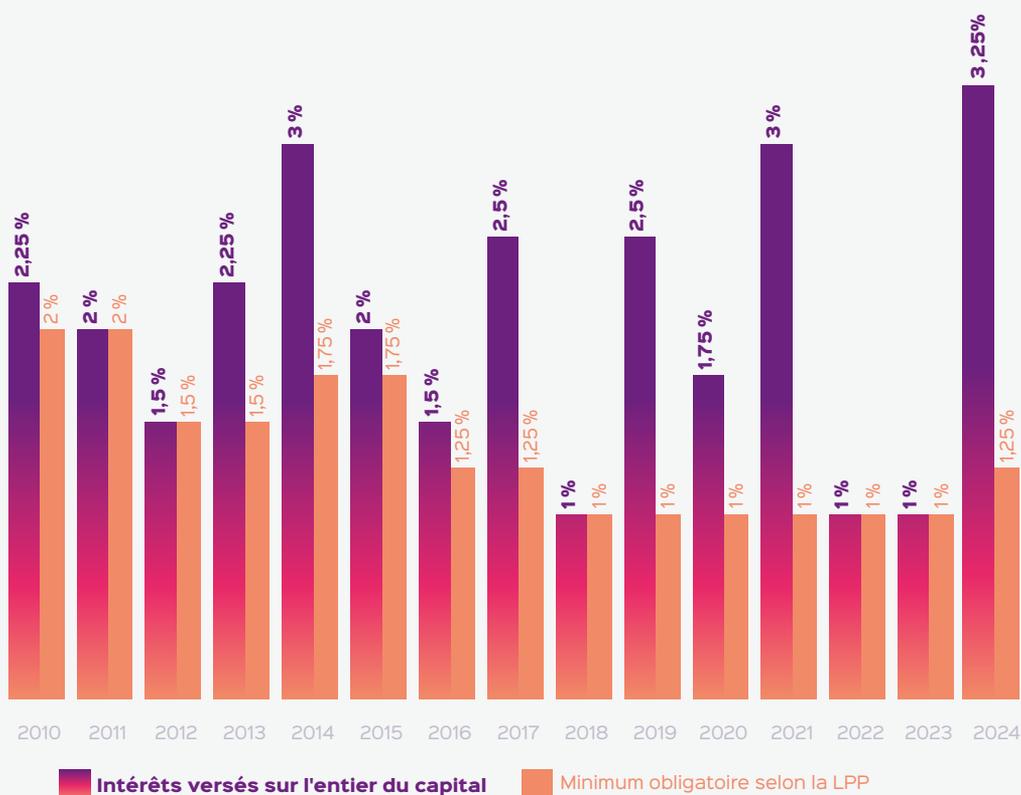
### 54 Total des avoirs de vieillesse selon la LPP

	31.12.24 CHF	31.12.23 CHF
<b>Avoirs de vieillesse selon la LPP (comptes témoins)</b>	<b>1 019 105 429</b>	<b>915 922 819</b>
Taux d'intérêt minimal LPP arrêté par le Conseil fédéral	1.25 %	1.00 %

## 55 Evolution et rémunération du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes

Évolution et rémunération du capital de prévoyance des invalides	2024 CHF	2023 CHF
Solde du capital de prévoyance des invalides au 01.01	38 723 597	32 749 955
Transfert des capitaux actifs et apports	10 370 570	9 531 523
Attributions complémentaires	1 431	79 903
Attributions bonifications épargne	2 630 983	1 945 112
Rémunération du capital de prévoyance des invalides	1 429 829	372 404
Prestations de libre passage en cas de sortie	-470 413	-880 694
Dissolution du capital de prévoyance des invalides	-5 146 908	-5 074 606
<b>Total du capital de prévoyance des invalides au 31.12</b>	<b>47 539 089</b>	<b>38 723 597</b>
Taux d'intérêt attribué sur les parts obligatoires et sur-obligatoires des comptes	3.25 %	1.00 %

### Taux d'intérêts de 2010 à 2024



<b>Évolution du capital de couverture des rentiers</b>	2024 CHF	2023 CHF
Solde du capital de couverture des rentiers au 01.01	686 218 877	612 560 850
Paiement des rentes	-58 298 980	-49 683 503
Apports rentiers	146 944 543	101 467 369
Modification liée au nouvel état des assurés au 31.12	27 465 223	21 874 161
<b>Total du capital de couverture pour des rentiers au 31.12</b>	<b>802 329 663</b>	<b>686 218 877</b>
<b>Total capital du capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes au 31.12</b>	<b>849 868 752</b>	<b>724 942 474</b>

## 56 Résultats de la dernière expertise actuarielle

### Conclusion de l'expertise actuarielle au 31.12.2024, effectuée par l'expert :

L'exercice 2024 s'est conclu par un gain de CHF 122'851'980, entièrement affecté à la Réserve de fluctuation de valeur. Au 31.12.2024, le degré de couverture selon l'article 44 OPP 2 se monte à 105.2%. La Fondation offre donc la garantie qu'elle peut remplir ses engagements financiers à la date de l'expertise.

Les bases techniques de la Fondation, les LPP 2020 périodiques, projetées en 2020, sont actuelles et adéquates.

Au 31.12.2024, le taux technique de 2.00% est adéquat. Il offre une marge de sécurité suffisante compte tenu du rendement attendu de la fortune, du besoin de rendement et de la capacité d'assainissement.

Les dispositions actuarielles réglementaires concernant les prestations et le financement sont conformes aux dispositions légales.

Les mesures prises pour couvrir les risques actuariels sont suffisantes.

## 57 Bases techniques et autres hypothèses significatives sur le plan actuariel

Les calculs actuariels reposent sur les bases techniques suivantes :

au 31.12.2024, le taux d'intérêt technique de 2.00 % périodique avec des bases techniques LPP 2020

au 31.12.2023, le taux d'intérêt technique de 2.00 % périodique avec des bases techniques LPP 2020

<b>Provisions techniques</b>	31.12.24 CHF	31.12.23 CHF
Provision pour l'invalidité et le décès	14 400 000	11 800 000
Provision pour taux de conversion non-actuariel	55 600 000	47 200 000
Provision pour longévité	13 400 000	10 200 000
<b>Total des provisions techniques</b>	<b>83 400 000</b>	<b>69 200 000</b>

**La provision pour l'invalidité et le décès** représente la provision nécessaire pour faire face aux sinistres non réassurés qui sont à la charge de la Fondation.

**La provision pour taux de conversion non-actuariel** sert à maintenir aussi stable que possible dans le temps le taux de conversion et d'assurer la meilleure égalité possible de traitement entre les générations d'assurés. La Fondation constitue une provision d'amélioration du taux de conversion qui a pour but de financer, lors de l'ouverture d'une rente de vieillesse, le capital de prévoyance supplémentaire nécessaire pour garantir la différence entre la rente effectivement servie et la rente qui serait versée si le taux de conversion appliqué était déterminé actuariellement.

**La provision de longévité** sert à financer l'augmentation des capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes, due à un changement de tables actuarielles. Elle correspond au taux de 0.42% par année calculée depuis l'établissement des nouvelles bases techniques pour l'année 2024 (0.50% en 2023). Ce taux est appliqué sur les engagements de prévoyance des bénéficiaires de rentes.

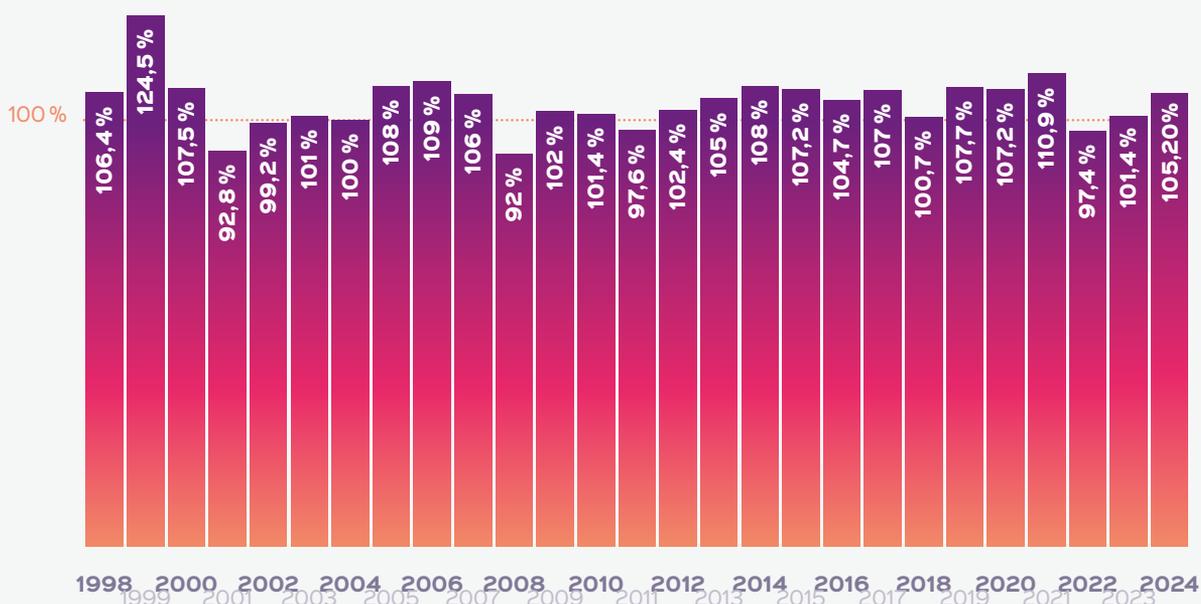
## 58 Fonds libres des affiliés

	2024 CHF	2023 CHF
Solde au 01.01	23 220 317	27 989 292
Constitution des fonds libres des affiliés	1 696 311	19 774 891
Dissolution des fonds libres des affiliés	-4 056 091	-24 543 866
Intérêts sur fonds libres des affiliés	256 001	0
<b>Total au 31.12</b>	<b>21 116 538</b>	<b>23 220 317</b>

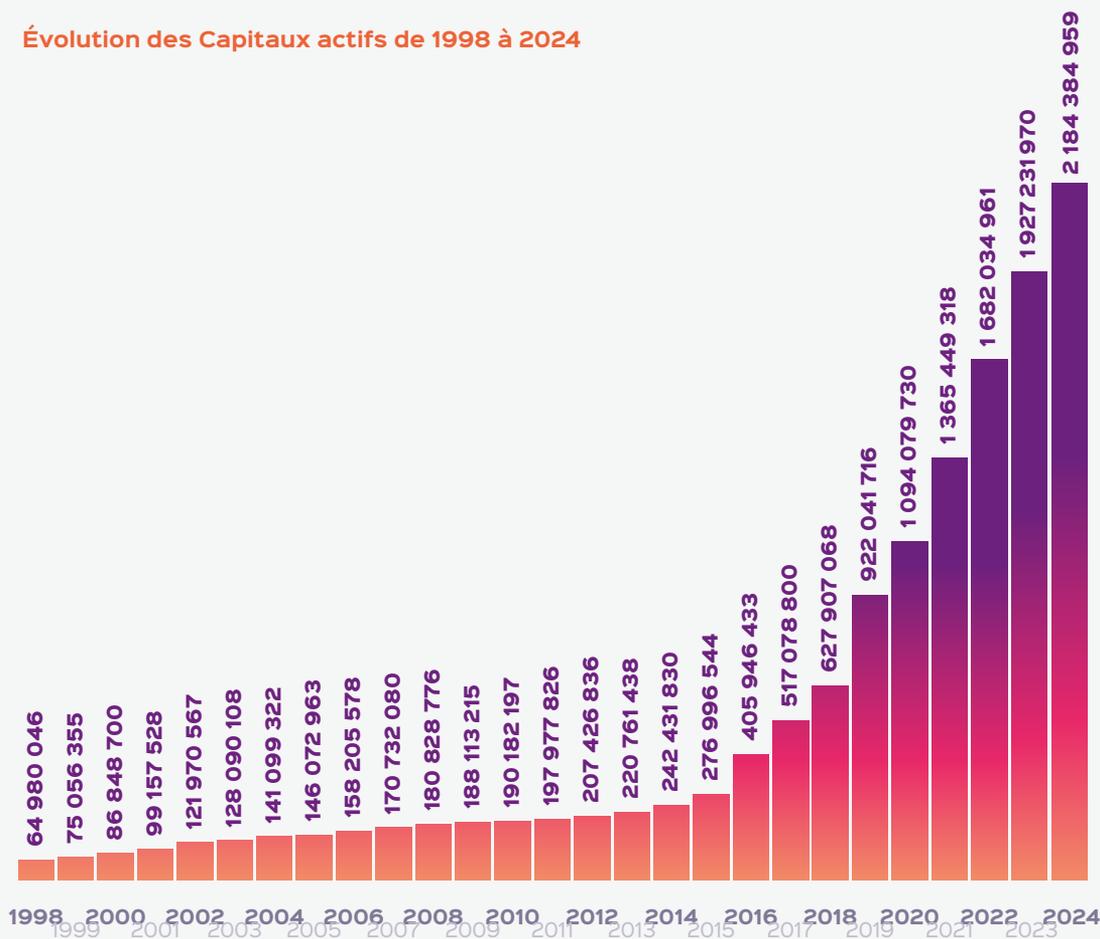
## 59 Degré de couverture selon l'article 44 OPP2

	31.12.24 CHF	31.12.23 CHF
Total de l'actif	3 481 794 659	2 940 738 034
Dettes	-144 442 734	-119 334 103
Compte de régularisation du passif	-3 341 663	-3 532 294
Réserves de cotisations des employeurs	-32 517 853	-33 456 399
Provision non technique	-474 506	-424 803
Fonds libres des affiliés	-21 116 538	-23 220 317
<b>Fortune disponible</b>	<b>3 279 901 365</b>	<b>2 760 770 118</b>
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	2 184 384 959	1 927 231 970
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	849 868 752	724 942 474
Provisions techniques	83 400 000	69 200 000
<b>Capitaux de prévoyance et provisions techniques nécessaires</b>	<b>3 117 653 711</b>	<b>2 721 374 444</b>
<b>Excédent technique</b>	<b>162 247 654</b>	<b>39 395 674</b>
<b>Degré de couverture selon l'art. 44 al. OPP2</b>	<b>105,20%</b>	<b>101,45%</b>
Réserve de fluctuation de valeur	162 247 654	39 395 674

Degré de couverture entre 1998 et 2024



Évolution des Capitaux actifs de 1998 à 2024



# 6

## — Explications relatives aux placements et au résultat net des placements

### **61 Organisation de l'activité de placements, règlement de placements**

Le Conseil de Fondation a adopté le Règlement de placement qui est entré en vigueur le 1er janvier 2024.

Il a pour but de permettre au Conseil de Fondation d'assumer pleinement ses tâches et ses responsabilités pour gérer efficacement la fortune de la Fondation et aussi assurer la conservation du capital, un rendement compatible avec les exigences légales et le versement des prestations assurées à tous les bénéficiaires.

Le Règlement de placement définit:

- › Directives et organisation des placements
- › Tâches et compétences
- › Surveillance et établissement de rapports
- › Principes d'évaluation
- › Réserve de fluctuation de valeur
- › Placements auprès de l'employeur
- › Frais d'administration
- › Gouvernance
- › Exercice des droits des actionnaires
- › Allocation stratégique et tactique des placements

L'allocation stratégique a pris effet au 1er janvier 2022.

**AUTORITÉ DE SURVEILLANCE ET GÉRANTS DE LA FONDATION:**

Alcentra Fund S.A. SICAV.	Commission Surveillance Secteur Financier (CSSF)
Amundi Luxembourg S.A.	Commission Surveillance Secteur Financier (CSSF)
Baring International Fund Managers (Ireland) Limited	Central Bank of Ireland (CBI)
Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich	FINMA
Credit Suisse Funds AG	FINMA
Global Infrastructure Solutions 4 Multi-Manager GP S.à r.l	Commission Surveillance Secteur Financier (CSSF)
Global Infrastructure Solutions 5 Multi-Manager GP S.à r.l.	Commission Surveillance Secteur Financier (CSSF)
JPMAM - Infrastructure Investments Fund (IIF)	Securities and Exchange Commission (SEC)
Lombard Odier Asset Management (Switzerland) SA	FINMA
Mirabaud Asset Management (Suisse) SA	FINMA
Quaero Capital SA	FINMA
Swiss Prime Site Solutions AG	FINMA
UBS Fund Management (Switzerland) AG	FINMA
Vontobel Asset Management S.A.	Commission Surveillance Secteur Financier (CSSF)
Wellington Luxembourg S. à r. l.	Commission Surveillance Secteur Financier (CSSF)
1291 Die Schweizer Anlagestiftung	CHSPP
Avadis Fondation d'investissement	CHSPP
Fundamenta Group Investment Foundation	CHSPP
Helvetia Fondation de placement	CHSPP
IST Fondation d'investissement	CHSPP
J. Safra Sarasin Fondation de placement	CHSPP
Patrimonium fondation de placement	CHSPP
Seraina Investment Foundation	CHSPP
Swiss Life Investment Foundation	CHSPP
Swiss Prime Fondation de placement	CHSPP
UBS Investment Foundation	CHSPP
UBS Investment Foundation 2	CHSPP
UBS Investment Foundation 3	CHSPP

**62 Utilisation des extensions (art. 50, al. 4 OPP2)**

Le Conseil de fondation réalise tous les 3 à 5 ans des études de congruence actifs - passifs (ALM), pour déterminer son allocation d'actifs et s'assurer notamment que l'art. 50 al.1 à 3 OPP2 est respecté. Dans ce cadre, il fait usage des extensions des possibilités de placement prévues à l'art. 50 al.4 pour les placements immobiliers, comme le prévoit son règlement de placement.

## 63 Objectif et calcul de la réserve de fluctuation de valeur

	31.12.24 CHF	31.12.23 CHF
Solde au 1er janvier de la réserve de fluctuation de valeur	39 395 674	0
Attribution de l'exercice	122 851 980	39 395 674
<b>Réserve de fluctuation de valeur au bilan</b>	<b>162 247 654</b>	<b>39 395 674</b>
<b>Valeur cible de la réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>338 900 000</b>	<b>292 300 000</b>
Insuffisance de la réserve de fluctuation de valeur	-176 652 346	-252 904 326

La méthode utilisée par l'expert pour calculer la réserve de fluctuation de valeur est basée sur la «value-at-risk», selon les dispositions du règlement des passifs de nature actuarielles.

## 64 Présentation des placements par catégories

### 641 Structure des placements

	31.12.24 CHF	31.12.23 CHF	Différence
<b>Liquidités/Placements du marché monétaire*</b>	<b>23 987 361</b>	<b>22 974 529</b>	<b>1 012 832</b>
<b>Obligations &amp; Assimilés</b>	<b>1 113 542 452</b>	<b>946 070 127</b>	<b>167 472 325</b>
Obligations en francs suisses	497 332 721	423 963 727	73 368 994
Obligations gouvernementales ME (hedged)	295 268 431	246 658 489	48 609 942
Obligations d'entreprises ME (hedged)	201 698 027	159 337 231	42 360 796
Obligations marchés émergents HC (hedged)	119 243 273	116 110 680	3 132 593
<b>Actions &amp; Assimilés</b>	<b>929 764 684</b>	<b>781 840 443</b>	<b>147 924 241</b>
Actions suisses	318 312 541	269 925 199	48 387 342
Actions internationales	511 863 177	432 114 122	79 749 055
Actions de marchés émergents	99 588 966	79 801 122	19 787 844
<b>Immobilier</b>	<b>1 125 422 409</b>	<b>934 825 087</b>	<b>190 597 322</b>
Immobilier Suisse	966 349 337	804 839 357	161 509 980
- <i>direct</i>	526 905 854	483 299 439	43 606 415
- <i>indirect</i>	439 443 483	321 539 918	117 903 565
Parts de fonds étrangères (hedged)	159 073 072	129 985 730	29 087 342
<b>Placements alternatifs</b>	<b>233 932 727</b>	<b>205 358 529</b>	<b>28 574 198</b>
SSL (hedged)	103 684 615	91 119 201	12 565 414
Infrastructure	130 248 112	114 239 328	16 008 784
<b>Placements chez les employeurs (c/c des affiliés)</b>	<b>47 450 615</b>	<b>42 480 339</b>	<b>4 970 276</b>
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>7 694 411</b>	<b>7 188 980</b>	<b>505 431</b>
<b>Fortune totale</b>	<b>3 481 794 659</b>	<b>2 940 738 034</b>	<b>541 056 625</b>

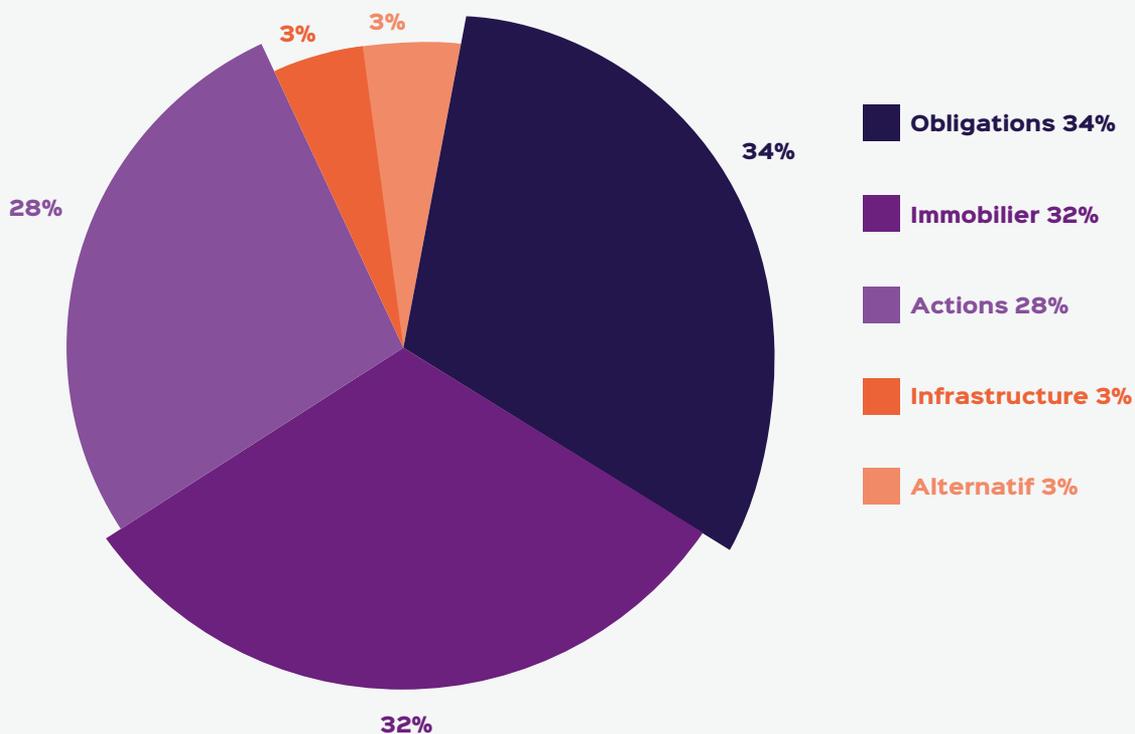
## PRÉSENTATION DES PLACEMENTS SELON L'ALLOCATION STRATÉGIQUE

	31.12.24			31.12.23
	%	Stratégie	Marges	%
<b>Liquidités/Placements du marché monétaire*</b>	<b>0,7%</b>	<b>0%</b>	<b>0% - 3%</b>	<b>0,8%</b>
<b>Obligations &amp; Assimilés</b>	<b>32,0%</b>	<b>34%</b>	<b>25% - 43%</b>	<b>32,2%</b>
Obligations CHF	14,3%	15%	12% - 18%	14,4%
Obligations gouvernementales ME (hedged)	8,5%	9%	6% - 12%	8,4%
Obligations d'entreprises ME (hedged)	5,8%	6%	4% - 8%	5,4%
Obligations marchés émergents HC (hedged)	3,4%	4%	3% - 5%	3,9%
<b>Actions &amp; Assimilés</b>	<b>26,7%</b>	<b>28%</b>	<b>17% - 39%</b>	<b>26,6%</b>
Actions suisses	9,1%	10%	6% - 14%	9,2%
Actions internationales - marchés développés	14,7%	15%	10% - 20%	14,7%
Actions internationales - marchés émergents	2,9%	3%	1% - 5%	2,7%
<b>Immobilier</b>	<b>32,3%</b>	<b>32%</b>	<b>20% - 44%</b>	<b>31,8%</b>
Immobilier Suisse	27,8%	27%	17% - 37%	27,4%
- <i>direct</i>	15,1%	14,0%	12% - 18%	16,4%
- <i>indirect</i>	12,6%	13,0%	5% - 19%	10,9%
Parts de fonds étrangères (hedged)	4,6%	5%	2% - 6%	4,4%
<b>Placements alternatifs</b>	<b>6,7%</b>	<b>6%</b>	<b>2% - 10%</b>	<b>7,0%</b>
SSL (hedged)	3,0%	3%	1% - 5%	3,1%
Infrastructure	3,7%	3%	1% - 5%	3,9%
<b>Placements chez les employeurs (c/c des affiliés)</b>	<b>1,4%</b>			<b>1,4%</b>
<b>Participation</b>	<b>0,0%</b>			<b>0,0%</b>
<b>Compte de régularisation actif</b>	<b>0,2%</b>			<b>0,2%</b>
<b>Fortune totale</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>		<b>100,0%</b>

Limites globales, selon les articles:	31.12.24	31.12.23	Limites max
	%	%	OPP 2
<b>54*</b> (créances par débiteur max.)	0,7	0,8	10%
<b>54a</b> (actions par société - participation)	0,0	0,0	5%
<b>54b al. 1</b> (investissements par bien immobilier)	1,4	1,7	5%
<b>55 a</b> (titres hypothécaires)	0,0	0,0	50%
<b>55 b</b> (actions)	26,7	26,6	50%
<b>55 c</b> (immobilier)	32,3	31,8	30%
<b>55 c</b> (immobilier étranger)	4,6	4,4	10%
<b>55 d</b> (placements alternatifs)	6,7	7,0	15%
<b>55 e</b> (placements en devises étrangères)	16,9	16,9	30%
<b>57</b> (placements chez l'employeur)	1,4	1,4	5%

\*Des fonds dépassent la limite de 10% pour un débiteur, mais après analyse du contenu du fonds, la position maximum se monte à 1.16% pour le débiteur le plus important, respectant ainsi la limite de l'OPP2.

Allocation stratégique



### 642 Détails sur l'immobilier direct en Suisse

Biens immobilier en Suisse	« Valeurs au 31.12.24 »	%	« Valeurs au 31.12.23 »	%	« Hypothèques au 31.12.2024 »
Immeubles résidentiels	246 119 017	47	202 064 663	42	36 477 850
Immeubles à usage mixte (résidentiel et commercial)	194 073 103	37	192 063 103	40	23 965 000
Immeubles commerciaux	86 713 734	16	89 171 673	18	-
<b>Total des biens immobiliers en Suisse</b>	<b>526 905 854</b>	<b>100</b>	<b>483 299 439</b>	<b>100</b>	<b>60 442 850</b>

### 643 Détails des dettes hypothécaires

Immeubles	Canton	Type	Valeurs imm. au 31.12.2024	Dettes au 31.12.2024	OPP2 54b al.2	Échéance dette	Tx intérêts en %
Coquelicots 13, Vernier	GE	Mixte	9'807'590	723'000	7.49%	26.02.2027	1.35
Aubépine 24, Genève	GE	Résidentiel	30'160'904	4'000'000	13.26%	01.07.2032	1.48
Coquelicots 11/17, Vernier	GE	Mixte	21'942'035	3'354'000	15.29%	31.12.2029	1.08/0.73
Henri-Blanvalet 15, Genève	GE	Résidentiel	4'810'000	1'098'000	25.30%	31.12.2027	1.16
Jean-Dassier 20, Genève	GE	Résidentiel	3'500'000	1'015'000	27.79%	17.08.2029	1.45
Lausanne 29, Genève	GE	Mixte	15'560'676	6'880'000	44.21%	30.09.2028	0.75/0.68
Zürich 35, Genève	GE	Mixte	10'416'589	4'938'000	47.41%	15.11.2031	0.88
Pâquis 12, Genève	GE	Mixte	5'246'560	2'650'000	50.51%	15.05.2027	0.65
Pâquis 19, Genève	GE	Mixte	10'653'761	5'420'000	50.87%	30.09.2027	0.71/0.67
Louis-Pictet 6/8	GE	Résidentiel	24'131'972	13'096'850	54.27%	01.06.2030	1.86
Soral 117/117A/117B, Bernex	GE	Résidentiel	8'605'591	5'568'000	64.70%	01.06.2030	1.86
Villageoise 7/9, Remaufens	FR	Résidentiel	17'050'683	11'700'000	68.62%	30.06.2029	1.6
<b>Total des biens immobiliers en Suisse</b>			<b>161 888 360</b>	<b>60 442 850</b>			

La limite d'avance sur des biens immobiliers a été dépassée sur sept immeubles, en dérogation de l'art. 54b al. 2 OPP2. Cette dérogation fait l'objet de rapports circonstanciés du Conseil de fondation et de l'expert agréé. Le total des avances ramené à la fortune placée en immobilier direct suisse atteint 11.5%.

### 65 Instruments financiers dérivés en cours (ouverts)

Pas d'instruments financiers dérivés en 2024 tout comme en 2023.

### 66 Valeurs de marché et co-contractants des titres en securities lending

A la fin de l'année, il n'y a pas de titres en securities lending tout comme en 2023.

**671 Explications du résultat net des placements**

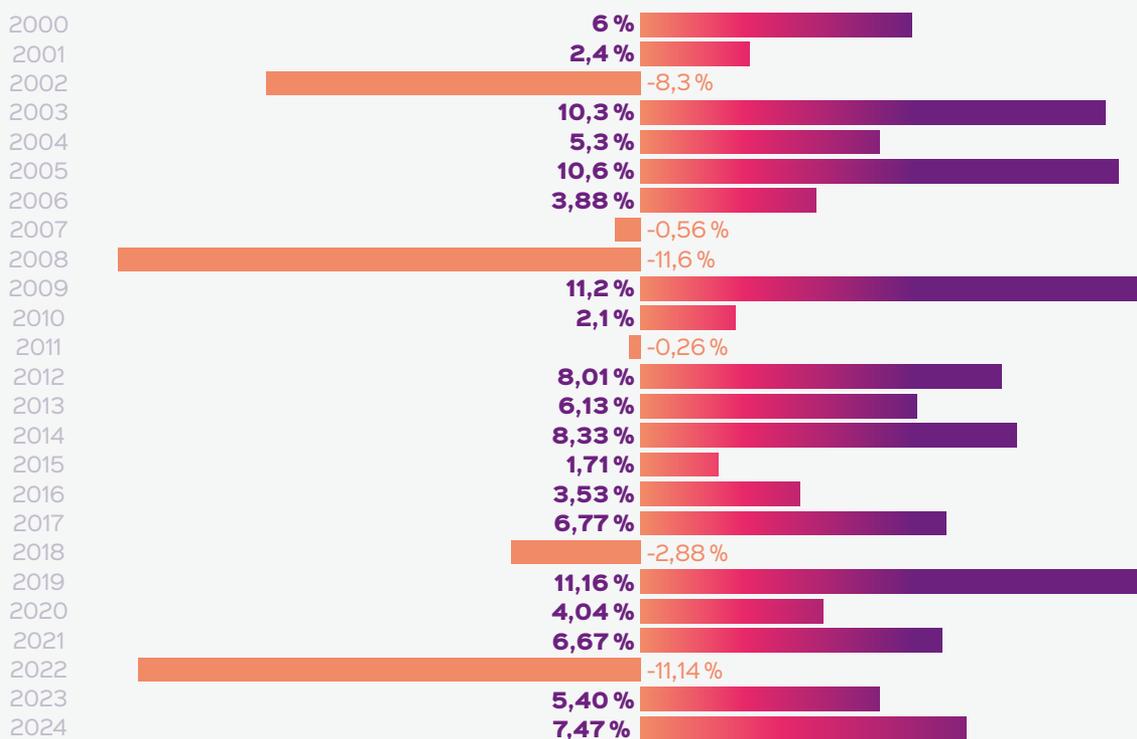
	2024 CHF	%*	2023 CHF	%*
<b>Liquidités</b>	<b>-1 996</b>	<b>0</b>	<b>-226 159</b>	<b>-1</b>
Intérêts sur c/c bancaires	-1 580		5 564	
Différences de change	-415		-231 723	
<b>Obligations &amp; Assimilés</b>	<b>27 790 150</b>	<b>2</b>	<b>48 324 040</b>	<b>5</b>
Intérêts sur obligations suisses	5 483 024		3 989 505	
Intérêts sur obligations gouvernementales	6 392 586		4 577 302	
Intérêts sur obligations d'entreprises	5 187 063		4 533 865	
Intérêts sur obligations marchés émergents	4 740 640		3 843 981	
Bénéfices et pertes sur obligations suisses	22 694 180		25 940 233	
Bénéfices et pertes sur oblig. gouvernementales ME	-11 517 128		-161 409	
Bénéfices et pertes sur obligations d'entreprises ME	-5 395 813		1 898 046	
Bénéfices et pertes sur oblig. marchés émergents	205 598		3 702 517	
<b>Actions &amp; Assimilés</b>	<b>126 295 475</b>	<b>14</b>	<b>64 483 808</b>	<b>8</b>
Dividendes des actions suisses	873 473		6 808 354	
Dividendes des actions internationales	4 710 391		3 381 912	
Dividendes des actions marchés émergents	4 828 912		2 728 173	
Bénéfices et pertes sur actions suisses	16 433 087		9 189 855	
Bénéfices et pertes sur actions internationales	87 001 812		49 800 511	
Bénéfices et pertes sur actions marchés émergents	8 649 053		-2 950 468	
Différences de change sur actions internationales	3 798 747		-4 474 529	
<b>Placements alternatifs</b>	<b>18 923 192</b>	<b>8</b>	<b>10 540 378</b>	<b>5</b>
Revenus sur placements alternatifs	490 263		823 411	
Bénéfices et Pertes sur placements alternatifs	15 828 897		15 840 924	
Différences de change sur placements alternatifs	2 604 032		-6 123 957	
<b>Immobilier</b>	<b>59 242 357</b>	<b>6</b>	<b>25 139 854</b>	<b>9</b>
Revenus immobiliers Suisse direct	18 275 403		13 859 934	
Charges immobilières Suisse directs	-4 523 713		-4 878 912	
Bénéfices et pertes non réal. Immobilier Suisse direct	2 584 553		4 614 822	
Intérêts hypothécaires immobilier Suisse direct	-881 093		-638 972	
Résultats parts fonds immo. cotées en bourse suisse	47 432 650		14 725 856	
Résultats parts fonds immo. cotées en bourse étrangers	-3 645 443		-2 542 874	
<b>Frais d'administration des placements</b>	<b>-11 498 981</b>		<b>-10 290 182</b>	
Frais sur c/c bancaires	-21 762		-21 061	

Frais de gestion de fortune	-3 580 915	-3 370 482
TER coûts	-7 896 304	-6 898 639

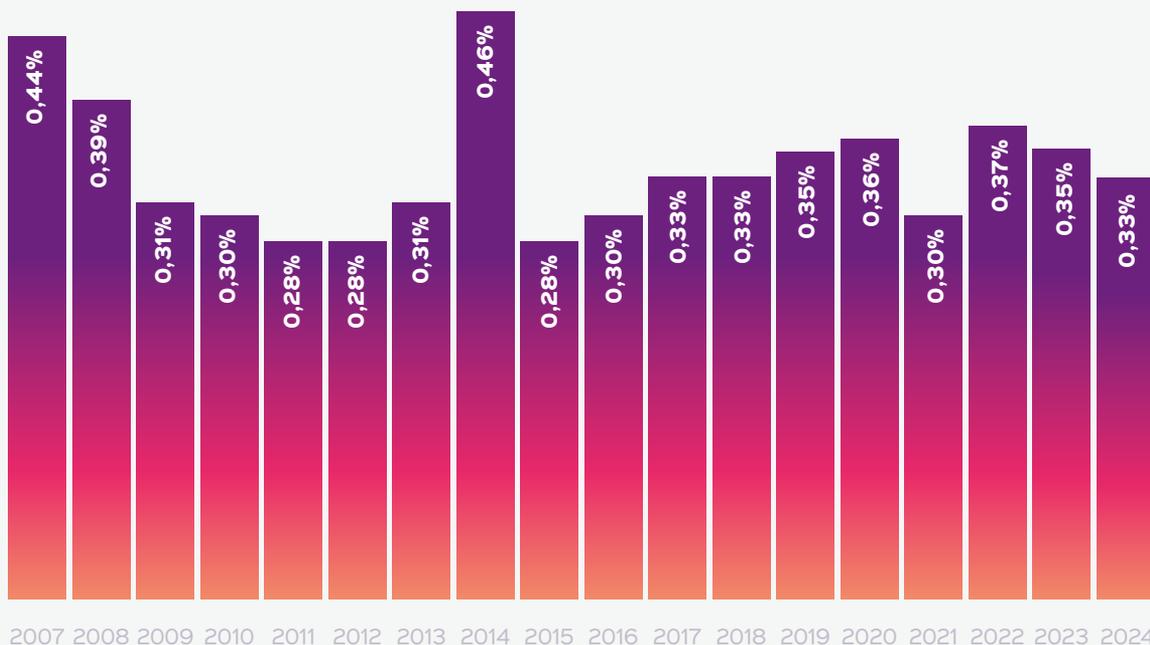
\*La performance des placements a été évaluée en pourcentage des différents types d'actifs à la valeur du 31.12.2024

Performance annuelle des placements	2024	2023
Selon le rapport du global custodian à la date de l'établissement des comptes	<b>7,47%</b>	<b>5,40%</b>

### Rendement des placements de 2000 à 2024



**Aperçu du TER (Total Expense Ratio) de 2007 à 2024**



**672 Explications des frais de gestion de la fortune**

Taux de transparence en matière de frais	Montant en CHF	% du patrimoine
Total des placements transparents	3 474 100 248	100,00%
Total des placements non-transparentes	0	0,00%
<b>Total du patrimoine</b>	<b>3 474 100 248</b>	<b>100,00%</b>

Frais de gestion de fortune	Montant en CHF	% des placements transparents
Frais directement comptabilisés dans le compte d'exploitation	3 602 677	0,10%
Frais de gestion de fortune des placements transparents	7 896 304	0,23%
<b>Total des frais de gestion de fortune dans le compte d'exploitation</b>	<b>11 498 981</b>	<b>0,33%</b>

**Liste des placements collectifs non-transparentes au jour de la clôture**

ISIN	Nom du produit	Fournisseurs	Quantité	Montant en CHF
aucun placement non-transparent				

En 2023, 99.7% du patrimoine était placé dans des placements transparents et les frais de gestion s'élevaient à 0.33% du total des placements transparents.

## 68 Explications des placements chez les employeurs et de la réserve de cotisations de l'employeur

	31.12.24 CHF	31.12.23 CHF
C/C de prime des employeurs à l'actif du bilan	47 450 615	42 480 339
C/C de prime des employeurs au passif du bilan	-928 847	-924 578
	46 521 768	41 555 761

Au 31 décembre 2024, le 89 % des primes non-payées correspond à des montants non-échus facturés sur l'exercice 2024.

À la date de l'audit des comptes, le solde des primes ouvertes s'élevait à CHF 4'674'852 (2023 : CHF 4'203'132).

	31.12.24 CHF	31.12.23 CHF
Solde réserves cotisations des employeurs au 01.01	33 456 399	36 231 485
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur	2 767 219	1 638 306
Prélèvement de la réserve de cotisations d'employeur	-4 117 287	-4 413 392
Intérêts réserves cotisations des employeurs	411 522	0
<b>Total réserves cotisations des employeurs au 31.12.</b>	<b>32 517 853</b>	<b>33 456 399</b>

## 69 Rétrocessions, restitution des avantages financiers (art. 48k OPP2)

Dans le courant des exercices 2023 et 2024, la Fondation n'a pas reçu de rétrocessions.

## 610 Exercice des droits de vote

Les actions suisses et internationales de la Fondation Patrimonia sont détenues exclusivement au travers de fonds de placements collectifs. Le droit de vote est exercé pas les directions des fonds.

## 7

# Explications relatives à d'autres postes du bilan et du compte d'exploitation

## 71 Explication du compte de régularisation de l'actif

	31.12.24 CHF	31.12.23 CHF
Impôts anticipés et à la source à récupérer	4 967 036	5 607 009
Prestations d'assurance à recevoir	53 506	49 161
Charges payées d'avance	166 584	133 204
Produit à recevoir	96 159	2 618
Comptes courants des immeubles	2 411 126	1 396 988
<b>Total compte de régularisation actif</b>	<b>7 694 411</b>	<b>7 188 980</b>

## 72 Explication du compte de régularisation du passif

	31.12.24 CHF	31.12.23 CHF
Provision honoraires	412 528	146 092
Provision fonds de garantie LPP	225 352	134 757
Provision courtiers	2 159 630	1 881 263
Provision frais administratifs	100 654	388 110
Provision d'impôt	-	124 440
Prestation de rentiers et libre passage reçus en avance	39 504	383 497
Provision diverse/charges à payer sur immeubles	403 995	474 135
<b>Total compte de régularisation passif</b>	<b>3 341 663</b>	<b>3 532 294</b>

**73 Explication du poste apports de libre passage**

	2024 CHF	2023 CHF
Apports de libre passage assurés actifs	377 810 201	340 240 434
Apports de libre passage de retraite anticipée	875 710	1 190 020
Apports de libre passage assurés invalides	6 628 996	9 531 524
Apports rentiers	82 786 615	49 867 288
<b>Total du poste apports de libre passage</b>	<b>468 101 522</b>	<b>400 829 266</b>

**74 Explication du poste prestations de libre passage en cas de sortie**

	2024 CHF	2023 CHF
Prestations de libre passage en cas de sortie actif	-288 322 133	- 232 582 304
Prestations de libre passage transférées en capitaux rentiers	-711 818	-880 694
Prestations de libre passage en cas de sortie invalide	-311 631	-664 672
<b>Total du poste prestations de libre passage en cas de sortie</b>	<b>-289 345 582</b>	<b>-234 127 670</b>

**75 Explication du poste provision non technique**

	31.12.24 CHF	31.12.23 CHF
Provision pour pertes sur débiteurs	474 506	424 803
<b>Total du poste provision non technique</b>	<b>474 506</b>	<b>424 803</b>

La réserve pour pertes sur débiteurs a été constituée de manière forfaitaire afin de couvrir d'éventuelles pertes n'étant pas à charge du Fonds de garantie LPP.

Elle correspond à 1% des placements chez les employeurs (c/c des affiliés) à l'actif du bilan.

**76 Explication du poste frais d'administration**

	2024 CHF	2023 CHF
Frais de fonctionnement de la gestion interne	-4 133 479	-3 762 120
Frais du Conseil de fondation	-413 556	-394 918
Honoraires de prestations externes	-54 007	-47 207
<b>Total du poste frais d'administration</b>	<b>-4 601 042</b>	<b>-4 204 245</b>

## 77 Explication du poste cotisations

	2024 CHF	2023 CHF
Bonifications épargne	197 614 906	176 492 464
Cotisations risques et fonds de garantie	19 023 905	17 652 463
Cotisations pour frais administratifs	5 570 850	5 231 408
<b>Total du poste cotisations</b>	<b>222 209 661</b>	<b>199 376 335</b>
<i>Cotisations des salariés</i>	96 136 417	86 787 379
<i>Cotisations des employeurs</i>	126 073 244	112 588 956

## 78 Explication du poste autres produits

	2024 CHF	2023 CHF
Ajustement provision	7 165	10 648
Quote-part des frais d'administration concernant la SI de l'Avenue Versonnex SA	79 950	-
Commission de perception de l'impôt à la source	6 292	3 778
<b>Total du poste autres produits</b>	<b>93 407</b>	<b>14 426</b>

# 8

## — Demandes de l'autorité de surveillance

Aucun suspens ouvert auprès de l'ASFIP Genève à la date de l'établissement du rapport.

- › Règlement de contrôle interne au 1er janvier 2023: Les remarques demandées en date du 16 octobre 2024 ont été adaptées et validées par le Conseil de Fondation du 18 décembre 2024. Une nouvelle version a été envoyée à l'ASIP le 24 janvier 2025.
- › Conditions générales au 1er janvier 2024: Les remarques demandées en date du 4 novembre 2024 seront adaptées lors de la prochaine édition réglementaire.
- › Comptes de l'exercice 2023: Les modifications demandées le 4 novembre 2024, ont été adaptées sur l'exercice 2024. Les documents demandés ont été envoyés le 24 janvier 2025.

# 9

## Autres informations relatives à la situation financière

### 91 Mise en gage d'actifs

Le total du montant des cédules hypothécaires mises en gages atteint CHF 70'238'000 (2023 CHF 70'238'000), pour un solde de dettes hypothécaires de CHF 60'442'850, soit 11.5% de la valeur du parc immobilier (2023 CHF 60'454'850, 12.6%).

### 92 Découvert

Au 31.12.2024, la Fondation n'est pas en découvert.

### 93 Liquidation partielle

Aucune liquidation partielle en cours.

### 94 Procédure juridique en cours

Aucune procédure juridique en cours.

### 95 Opérations particulières et transactions sur la fortune

Aucune opération particulière et transaction sur la fortune.

### 96 Engagements

Engagements ouverts dans des fonds d'infrastructures : CHF 33'553'434 (2023 : CHF 33'795'915)

Engagements ouverts dans des fonds d'immobilier international : CHF 0 (2023 : 10'000'000)

Achat contractuel d'un immeuble à terme (2025) : CHF 27'450'000 (hors acompte versé en 2024 CHF 3'050'000)

### 97 Transfert de patrimoine

Aucun transfert de patrimoine en 2024.

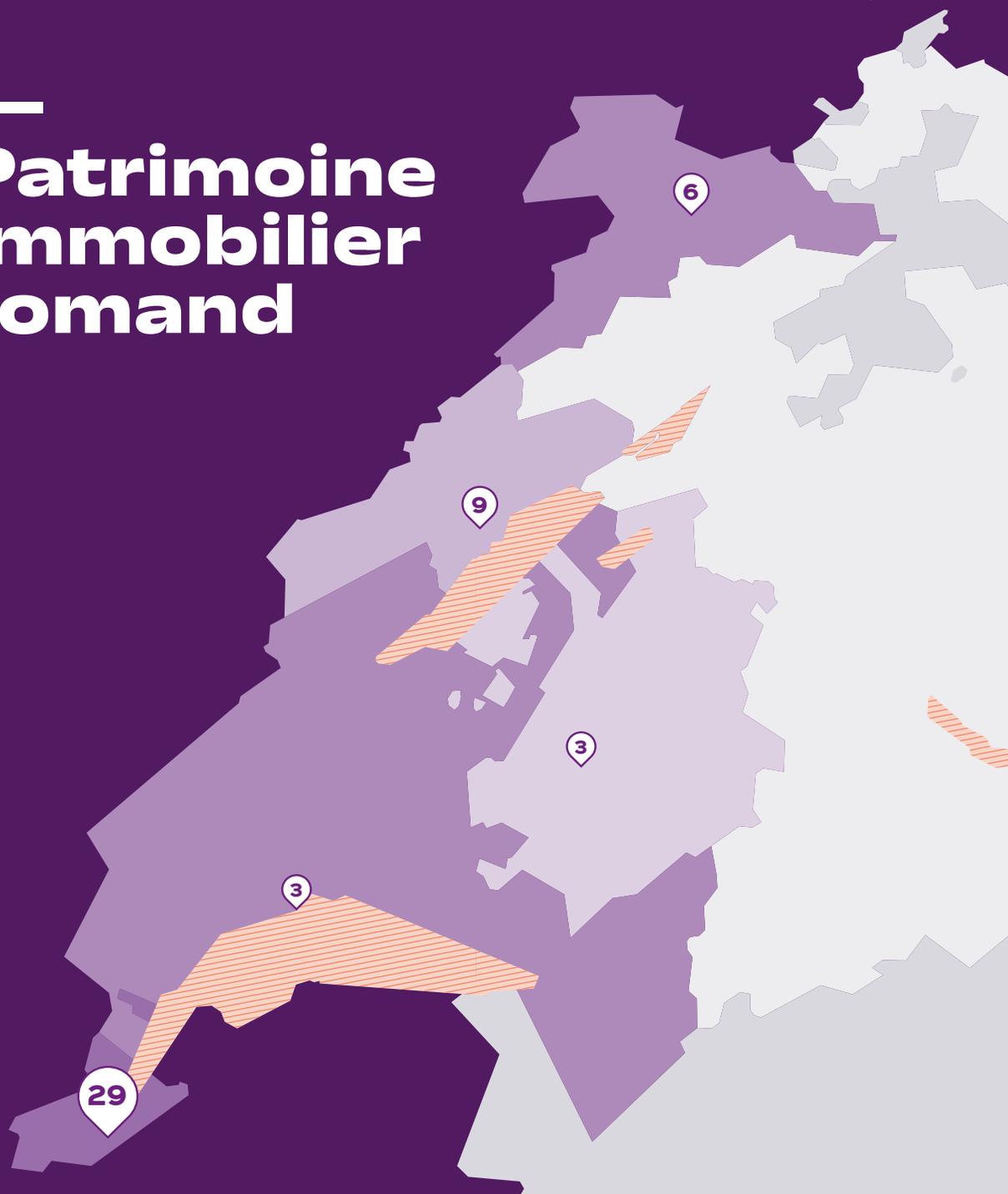
# 10

---

## Événement postérieur à la date du bilan

Aucun événement postérieur à la date du bilan.

# Patrimoine immobilier romand



**Canton de Genève: 29 biens immobiliers**

**Canton de Vaud: 3 biens immobilier**

**Canton de Neuchâtel: 9 biens immobiliers**

**Canton de Fribourg: 3 biens immobiliers**

**Canton du Jura: 6 biens immobiliers**

# Rapport de l'organe de contrôle

## Berney Associés

Genève, le 7 mai 2025

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2024 au Conseil de fondation de Fondation Patrimonia, Le Grand-Saconnex

#### Rapport sur l'audit des comptes annuels

##### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Fondation Patrimonia (institution de prévoyance) comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte d'exploitation pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse, à l'acte de fondation et aux règlements.

##### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de l'institution de prévoyance, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

##### Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements. Il est, en outre, responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Page 1/3

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate finance

## Berney Associés

### Responsabilités de l'expert en matière de prévoyance professionnelle relatives à l'audit des comptes annuels

Le Conseil de fondation désigne pour la vérification un organe de révision et un expert en matière de prévoyance professionnelle. Celui-ci est responsable de l'évaluation des provisions nécessaires à la couverture des risques actuariels, constituées de capitaux de prévoyance et de provisions techniques. L'organe de révision n'a pas pour tâche de vérifier l'évaluation des capitaux de prévoyance et des provisions techniques conformément à l'art. 52c, al. 1, let. a, LPP. Par ailleurs, l'expert en matière de prévoyance professionnelle examine périodiquement, conformément à l'art. 52e, al. 1, LPP, si l'institution de prévoyance offre la garantie qu'elle peut remplir ses engagements et si les dispositions réglementaires de nature actuarielle relatives aux prestations et au financement sont conformes aux dispositions légales.

Audit

### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci. Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/rapport-de-revision-institutions-de-prevoyance>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Comptabilité

Expertise &amp; Conseil

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le Conseil de fondation répond de l'exécution de ses tâches légales et de la mise en œuvre des dispositions statutaires et réglementaires en matière d'organisation, de gestion et de placements. Nous avons procédé aux vérifications prescrites à l'art. 52c, al. 1, LPP et à l'art. 35 OPP 2. Nous avons vérifié si:

- l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires, et s'il existait un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution;
- les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- les comptes de vieillesse LPP étaient conformes aux dispositions légales;

Fiscalité

Payroll

Page 2/3

Corporate finance

## Berney Associés

- les mesures destinées à garantir la loyauté dans l’administration de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration de liens d’intérêt étaient suffisamment contrôlés par l’organe suprême;
- les fonds libres ou les participations aux excédents résultant des contrats d’assurance avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l’autorité de surveillance;
- les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l’institution de prévoyance.

La limite d’avance sur les biens immobiliers (art 54b al. 2 OPP 2) a été dépassées sur sept immeubles durant l’exercice sous revue et n’était pas non plus respectée à la date de clôture du bilan (cf. note 643 de l’annexe aux comptes annuels).

Nous attestons que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l’espèce ont été respectées, à l’exception des conséquences de la situation exposée au paragraphe précédent, relative à la limite d’avance sur les biens immobiliers.

Nous recommandons d’approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

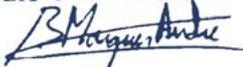
Berney Associés Audit SA

**BA** Signature électronique qualifiée



Gregory GRIEB  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

**BA** Signature électronique qualifiée



Brandon MARQUES ANDRE  
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels comprenant : bilan, compte d’exploitation et annexe

Page 3/3

1207 Genève  
Rue du Nant 8  
+41 58 234 90 00

1700 Fribourg  
Boulevard de Pérolles 37  
+41 58 234 93 00

En ligne  
berneyassociés.com  
info@berneyassociés.com

1006 Lausanne  
Ch. de Roseneck 5  
+41 58 234 91 00

1950 Sion  
Place de la Gare 2  
+41 27 322 75 40

Audit

Comptabilité

Expertise & Conseil

Fiscalité

Payroll

Corporate finance

**Découvrez  
notre rapport  
de durabilité  
disponible sur  
notre site  
internet**



[www.patrimonia.ch](http://www.patrimonia.ch)

**Adresse administrative**

Fondation Patrimonia  
Rue Saint-Martin 7  
CH-1003 Lausanne

**Siège**

Fondation Patrimonia  
Route François-Peyrot 12  
CH-1218 Le Grand-Saconnex

T +41 58 806 0800  
[info@patrimonia.ch](mailto:info@patrimonia.ch)



**PATRIMONIA**

[patrimonia.ch](http://patrimonia.ch)